

## **Mise à jour de l'ORMR : nouvelles membres du CCPP, poste à pourvoir au sein du CCPP, examen des demandes de réduction des droits (2 février 2023)**

### **Nouvelles membres nommées au sein du conseil consultatif des parties prenantes de l'ORMR**

L'ORMR a le plaisir d'annoncer la nomination de deux nouvelles membres au sein de son conseil consultatif des parties prenantes (CCPP). L'ORMR et le CCPP souhaitent la bienvenue à Laura Tamblyn Watts, directrice générale de CanAge et nouvelle représentante des associations de défense des droits des personnes âgées, ainsi qu'à Stephanie Sanborn, directrice de l'innovation et de l'éducation chez Seasons Retirement Communities et nouvelle représentante des titulaires de permis. L'ORMR et le CCPP ont hâte de les voir apporter leurs points de vue singuliers lors des discussions du conseil.

L'ORMR souhaite également annoncer la nomination d'Andria Bianchi au poste de présidente et de Florene Shuber à celui de vice-présidente du CCPP. Toutes deux étaient déjà membres du conseil. Andria est bioéthicienne auprès du Réseau universitaire de santé et Florene est défenseuse des droits des personnes âgées.

L'ORMR exprime toute sa gratitude aux membres sortants – Graham Webb, de l'Advocacy Centre for the Elderly, et Gail Walker, de Belmont House – pour leur longue collaboration et les contributions qu'ils ont apportées au CCPP. Les sages conseils qu'ils lui ont donnés au nom des résidents et des titulaires de permis ont été extrêmement précieux.

Si vous souhaitez en savoir plus concernant le CCPP, veuillez vous rendre sur la page Web que lui dédie le site de l'ORMR à [cette adresse](#).

### **Poste à pourvoir au sein du conseil consultatif des parties prenantes de l'ORMR pour un résident ou une résidente**

Connaîtriez-vous un résident ou une résidente susceptible de vouloir saisir une formidable occasion au sein de l'ORMR? Le conseil consultatif des parties prenantes (CCPP) de l'ORMR recherche un représentant ou une représentante des résidents pour le rejoindre et partager son point de vie sur la vie en maison de retraite. Cette offre pourrait intéresser particulièrement celles et ceux qui ont une expérience en matière de politiques ou de gouvernance ou en tant que membre de leur Conseil des résidents.

Nous demandons aux résidents intéressés de bien vouloir remplir le [formulaire de candidature au CCPP](#) et de l'envoyer par courriel à l'ORMR à [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca). Les candidats peuvent joindre un curriculum vitæ.

L'ORMR encourage les exploitants à faire part de cette offre aux résidents qu'elle pourrait intéresser.

En cas de questions, contactez-nous à l'adresse [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca).

### **Examen des demandes de réduction des droits**

La date limite pour présenter une demande dans le cadre du Programme de réduction des droits était fixée au 31 janvier 2023. L'ORMR procède désormais à l'examen des demandes.

Ce programme vise à soutenir les maisons en difficultés financières afin que les titulaires de permis et les exploitants puissent continuer à fournir des soins et des mesures d'adaptation de qualité aux résidents.

L'ORMR fera part de sa décision directement à chaque maison ayant présenté une demande en avril 2023.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Jason Ramnanan, gestionnaire associé des plaintes et des services à la clientèle de l'ORMR, en envoyant un courriel à [jason.ramnanan@rhra.ca](mailto:jason.ramnanan@rhra.ca) ou en composant le 416 440-3592.